

Réunion du 8 décembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents :
- Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procuration(s) :
- Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Monsieur Vincent DEBES ayant donné pouvoir à Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Madame Michèle ESCHLIMANN
- Excusé(s) :
- Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CD/2016/158 - 605 - Développement local
Faire équipe avec les territoires**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide de refonder sa relation avec les territoires pour une action départementale proche des territoires et des Bas-Rhinois, adaptée aux enjeux locaux, porteuse de nouvelles solidarités humaines et territoriales, et de complémentarités avec les partenaires ;
- approuve les principes du « contrat départemental » comportant un volet stratégique et un volet opérationnel, s'appuyant sur une gouvernance partagée ;
- approuve le cadrage financier :
 - . en mobilisant de nouvelles marges de manœuvre financières, portant ainsi à 600 M€ les investissements en faveur des territoires d'ici 2021 ;
 - . en créant un fonds de développement et d'attractivité ,
 - . en créant un fonds de solidarité communale ;
- en créant un fonds d'innovation territoriale ;
- précise qu'une nouvelle délibération du Conseil Départemental sera prise pour définir les modalités pratiques de gestion de ces divers fonds.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161208-lmc1106649-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/12/16